

COMMUNE DE DOMONT

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2017

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 30
Votants : 33

L'an deux mil dix-sept, le deux mars à dix-neuf heures
le Conseil Municipal, sur convocation adressée le 21 février 2017, s'est réuni
à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de
Monsieur Frédéric BOURDIN, Maire de Domont

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Jérôme CHARTIER, Monsieur Jean-François AYROLE, Madame Françoise MULLER, Madame Alix LESBOUEYRIES, Monsieur Laurent GUIDI, Madame Marie-France MOSOLO, Monsieur Patrick BRISSET, Adjoint au Maire, Monsieur Régis PONCHARD, Monsieur Paul-Edouard BOUQUIN, Monsieur Jean-Claude HERBAUT, Monsieur Charles ABEHASSERA, Madame Michelle HINGANT, Monsieur Michel WIECZOREK, Madame Rolande RODRIGUEZ, Monsieur Fabrice FLEURAT, Madame Monique PAU, Madame Valérie GUERINEAU, Monsieur Hervé COMMO, Madame Christine VINCENT, Madame Judith SOLARZ, Madame Christèle REYTIER, Madame Julie LOISEAU, Monsieur Mickaël HIN, Monsieur Kossigan Joseph DEGBADJO, Madame Mona AMIROUCHE, Monsieur Christian GAY-PEILLER, Madame Josette MARTIN, Monsieur Didier SOAVI, Madame Aurélie DELMASURE

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur Jérôme CHARTIER, Maire Adjoint, Pouvoir à Monsieur Jean-François AYROLE à partir de 19h50 (Départ)
Monsieur Laurent GUIDI, Maire Adjoint, Pouvoir à Madame Alix LESBOUEYRIES jusqu'à son arrivée à 19h35
Madame Emilie IVANDEKICS, Maire Adjoint, Pouvoir à Madame Françoise MULLER
Madame Jeannine CLAQUIN, Conseillère Municipale, Pouvoir à Monsieur Régis PONCHARD
Madame Dannièle CHEVROTIN, Conseillère Municipale, Pouvoir à Madame Michelle HINGANT
Monsieur Kossigan Joseph DEGBADJO Conseiller Municipal, Pouvoir à Monsieur Christian GAY-PEILLER, jusqu'à son arrivée à 19h20

SECRETARE DE SEANCE : Madame Josette MARTIN

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

1) **Approbation du compte-rendu analytique (relevé de décisions) du Conseil Municipal du 01 décembre 2016**

ADOpte à l'unanimité le compte-rendu

2) **Décisions du Maire (Décisions du numéro DEC-2016-078 au numéro DEC-2017-002)**

Décision n° 2016-078 (22.11.2016) : Portant attribution du marché n° MP 16031 ayant pour objet « Marché de Noël 2016 », lot n° 3 « Gardiennage du site »

Décision n° 2016-079 (21.11.2016) : Portant attribution de l'accord cadre multi-attributaires n° MP 16021, ayant pour objet des « Travaux d'aménagements des voiries et réseaux divers »

Décision n° 2016-080 (22.11.2016) : Portant attribution des lots n° 1, n° 2 et n° 5 du marché n° MP16031 ayant pour objet « Marché de Noël 2016 »

Décision n° 2016-081 (22.11.2016) : Portant attribution du marché n° MP 16031, ayant pour objet « Marché de Noël 2016 », lot n° 4 « Mise à disposition, montage et démontage d'une patinoire »

Décision n° 2016-082 (02.12.2016) : Portant attribution du marché n° MP 16029, ayant pour objet « Travaux de dévoiement de réseaux existants pour la réalisation d'opérations immobilières »

Décision n° 2016-083 (09.12.2016) : Portant attribution du marché n° MP 16027, ayant pour objet « Aménagement du cœur de ville »

Décision n° 2016-084 (15.12.2016) : Portant attribution du marché n° MP 16028, ayant pour objet « Classes transplantées 2017 », lot n° 1 « Découverte du milieu montagnard hivernal et pratique du ski »

Décision n° 2016-085 (09.12.2016) : Portant souscription d'un emprunt de 1 200 000 € auprès de la Caisse des Dépôts pour financer les programmes d'investissement 2016

Décision n° 2016-086 (09.12.2016) : Portant souscription d'un emprunt de 300 000 € auprès de la Caisse des Dépôts pour financer les programmes d'investissement 2016

Décision n° 2016-087 (22/12/2016) : Portant attribution du marché n° MP 16028, ayant pour objet « Classes transplantées 2017 », lot n° 2 « Découverte du milieu marin »

Décision n° 2016-088 (09.12.2016) : Portant souscription d'un avenant n° 1 au marché public de services n° MP 15036, ayant pour objet « Location d'un bus sans chauffeur », suite au dysfonctionnement du bus mis à disposition (MAN A37)

Décision n° 2016-089 (22.12.2016) : Portant acceptation d'un don et legs d'un montant de 250 € qui n'est grevé d'aucune charge, ni condition, ni affecté à un objet, encaissé au profit du Centre Communal d'Action Sociale

Décision n° 2016-090 (23.12.2016) : Portant attribution du marché n° MP 16024, ayant pour objet la « Refonte du site internet de la commune et exploitation - Réalisation d'un portail web citoyen et exploitation », lot n° 2 « Réalisation d'un portail Web citoyen et exploitation »

Décision n° 2016-091 (27.12.2016) : Portant attribution du marché n° MP 16024, ayant pour objet la « Refonte du site internet de la commune et exploitation Réalisation d'un portail web citoyen et exploitation », lot n° 1 « Refonte du site internet de la commune et exploitation »

Décision n° 2017-001 (24.01.2017) : Portant attribution du marché n° MP 16030, ayant pour objet « MOE : Travaux d'extension de la Maison de la petite enfance »

Décision n° 2017-002 (24.01.2017) : Portant attribution du marché MP 16034, ayant pour objet « Classes transplantées école Jean Moulin », lot n° 1 « Classe théâtre »

PREND ACTE de la communication du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation de l'assemblée délibérante

3) Débat d'orientation budgétaire 2017 - Budget Ville de Domont - N° DEL-2017-001

Par 31 voix pour et 2 abstentions
(Monsieur Didier SOAVI, Madame Aurélie DELMASURE)

PREND ACTE de la tenue du débat sur le rapport d'orientation budgétaire « Ville 2017 »

PREND ACTE de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire sur la base duquel se tient le Débat d'Orientation Budgétaire

APRES avoir pris connaissance de l'ensemble des remarques et observations du Conseil Municipal, Monsieur le Maire indique qu'elles feront l'objet d'un examen attentif dans le cadre de la préparation du budget primitif de la Ville 2017

APPROUVE le rapport d'orientation budgétaire transmis

4) Débat d'Orientation Budgétaire 2017 - Budget annexe assainissement - N° DEL-2017-002

Par 31 voix pour et 2 abstentions
(Monsieur Didier SOAVI, Madame Aurélie DELMASURE)

PREND ACTE de la tenue du débat sur le rapport d'orientation budgétaire « Assainissement 2017 »

PREND ACTE de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire sur la base duquel se tient le Débat d'Orientation Budgétaire

APRES avoir pris connaissance de l'ensemble des remarques et observations du Conseil Municipal, Monsieur le Maire indique qu'elles feront l'objet d'un examen attentif dans le cadre de la préparation du budget annexe de l'Assainissement 2017

APPROUVE le rapport d'orientation budgétaire transmis

5) Débat d'Orientation Budgétaire 2017 - Budget Annexe Transport Urbain - N° DEL-2017-003

Par 31 voix pour et 2 abstentions
(Monsieur Didier SOAVI, Madame Aurélie DELMASURE)

PREND ACTE de la tenue du débat sur le rapport d'orientation budgétaire « Transport Urbain 2017 »

PREND ACTE de l'existence du Rapport d'Orientation Budgétaire sur la base duquel se tient le Débat d'Orientation Budgétaire

APRES avoir pris connaissance de l'ensemble des remarques et observations du Conseil Municipal, Monsieur le Maire indique qu'elles feront l'objet d'un examen attentif dans le cadre de la préparation du budget annexe du Transport Urbain 2017

APPROUVE le rapport d'orientation budgétaire transmis

6) Adhésion au groupement de commandes pour les assurances « Cyber Risques » auprès du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne de la Région Ile-de-France - N° DEL-2017-004

A l'unanimité

DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances cyber risques pour la période 2018 - 2021

APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes transmise, désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

DECIDE que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant

- 7) **Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Avis sur le transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) – Opposition - N° DEL-2017-005**

A l'unanimité

S'OPPOSE au transfert à la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme

S'OPPOSE à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal au vu des motifs sus mentionnés

DEMANDE au Conseil Communautaire de l'Agglomération Plaine Vallée de prendre acte de cette opposition

- 8) **Délimitation des ZAE Communautaires (CAPV) – Validation du périmètre de la ZAE des Fauvettes – SEZAC - SEMAVO - N° DEL-2017-006**

A l'unanimité

VALIDE la délimitation du périmètre des ZAE de la Commune conformément au plan annexé

VALIDE l'identification des espaces ouverts au public dans ces ZAE mentionné au plan transmis, en distinguant les espaces publics communaux devenant communautaires, départementaux restant au département ainsi que les espaces privés restant privés

- 9) **Classement dans le domaine public de la parcelle AS 412 - Rue du Chemin Vert / Rue Albert Meunier - N° DEL-2017-007**

A l'unanimité

APPROUVE le classement dans le domaine public de la parcelle cadastrée AS n° 412 (110 m²)

ORDONNE la mutation foncière afin que la parcelle soit incorporée dans le domaine public communal

NOTE que le transfert de cette parcelle dans le domaine public communal, éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existant sur le bien transféré

RAPPELLE que la délibération du Conseil Municipal sera publiée et enregistrée au service de la Publicité Foncière de Saint-Leu-la-Forêt avec l'acte de classement

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier et à effectuer toutes les démarches permettant sa publication

- 10) **Cession de terrain pour l'extension du parking de la nouvelle clinique – Promesse de vente avec le Groupe CAPIO Clinique de Domont - N° DEL-2017-008**

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- o Céder le terrain nécessaire à l'agrandissement du parking de la nouvelle clinique de Domont, parcelle AM 19 en partie, pour une surface estimée à 2 350 m² (voirie incluse) au prix indiqué par le service des Domaines, étant précisé qu'elle se situe dans la zone de non aedificandi de 75 mètres
- o Signer la promesse de vente ainsi que tous les documents et actes se rapportant à ce dossier de cession

- 11) **Cession de parcelles en Zone 3AU – Précisions concernant la vente au profit de la société Vinci Terrassement - N° DEL-2017-009**

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire :

- o A céder à la société VINCI TERRASSEMENT, une partie des parcelles AM 17 et AM 19, actuellement en cours de numérotation, pour un montant ne pouvant être inférieur au prix indiqué dans l'avis du service des Domaines, étant précisé que le prix de vente au m² de la partie située en zone de non aedificandi est inférieur
- o A signer tous les documents et actes se rapportant à ce dossier

PRECISE

- o Que le plan d'implantation joint n'est que prévisionnel et pourra subir des modifications
- o Que les délibérations n° DEL-2016-053 en date du 14 avril 2016 et n° DEL-2016-155 en date du 1^{er} décembre 2016 sont rapportées

- 12) **Acquisition de la parcelle AL n° 51 – Secteur Avenue de l'Europe / Rue Louis ARAGON appartenant au Conseil Départemental - N° DEL-2017-010**

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à acquérir auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise la parcelle AL n° 51 au prix de 190 000 €uros

PRECISE que cette décision se substituera à la délibération n° DEL-2014-155 du 13 octobre 2014 (Annule et remplace)

13) Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) – Adhésion de Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest)- N° DEL-2017-011

A l'unanimité

APPROUVE l'adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest pour la compétence en matière de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

14) Adhésion au SEDIF de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris – Grand Est - N° DEL-2017-012

A l'unanimité

APPROUVE la demande d'adhésion au SEDIF de l'Etablissement Public Territorial de Grand Paris – Grand Est

15) Procédure de déclassement du domaine public communal dans le cadre du projet cœur de ville - Précisions - N° DEL-2017-013

A l'unanimité

CONFIRME la décision de déclassement, après désaffectation, de l'ensemble des voiries et espaces publics communaux et notamment celui à usage de parking, liés à la réalisation de l'opération « Cœur de Ville », étant précisé qu'une large partie de ces assises foncières sera largement reconstituée en fin d'opération, conformément aux plans transmis, concernant les parcelles suivantes :

- Lot n° 1A pour une superficie d'environ 3 243 m² y compris l'ancien Square Famille Michel (750 m²) correspondant au lot n° 1B
- Lot n° 3 pour une superficie d'environ 5 820 m² située sur les parcelles AL n° 250, AL n° 252 et AL n° 253

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document ou acte afférent à ce dossier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal du 02 mars est levée à 20h00



Frédéric BOURDIN
Maire de Domont

Vous pouvez également consulter ce relevé de décisions sur le site Internet de la Commune : www.ville-domont.fr

Rendu exécutoire le :

Affiché le : 06 Mars 2017

Publié le :

Signé – par délégation
Le Directeur Général des Services
Laurent ASTRUC

